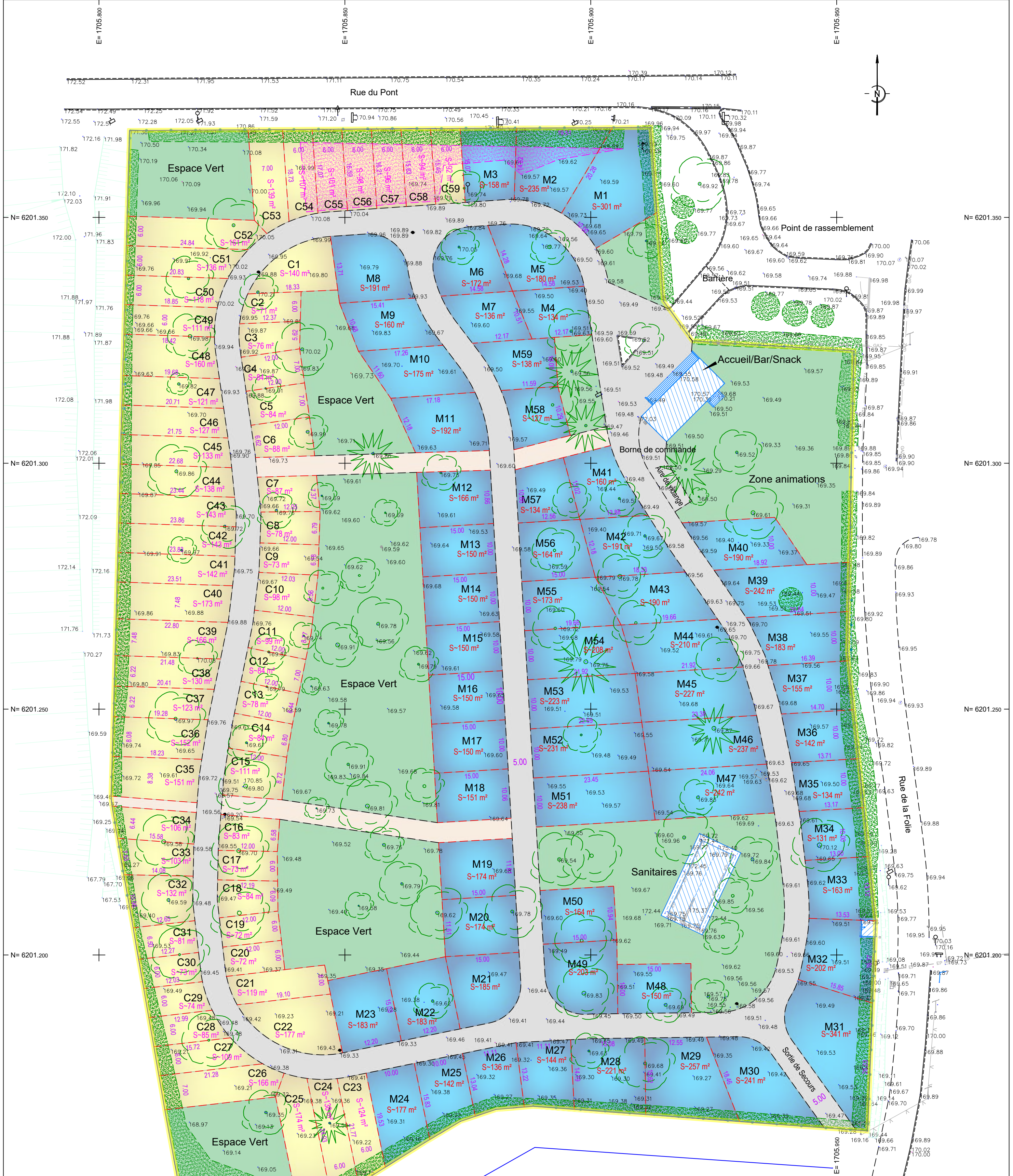




NOTA :
Les limites sont définies d'après les éléments du RFU versé par M. Jean-Paul RAQUIN le 07/11/2017.
Le nivellement est rattaché au système NGF IGN69 par GPS.
Le système de coordonnées planimétriques est rattaché au système RGF 93 (CC47) par GPS.
Aucune recherche n'a été effectuée concernant la présence éventuelle de réseaux enterrés dans la zone du levé. Seuls les éléments visibles au moment des opérations topographiques ont été relevés.
Les informations sur les réseaux résultent de l'application des plans fournis par les concessionnaires. Elles sont non exhaustives et fournies à titre indicatif.
Aucune investigation complémentaire (détection de réseaux et/ou sondages) n'a été réalisée.
Il conviendra avant réalisation de tout travaux de prévoir des sondages afin de connaître la position réelle des réseaux.
Les distances sont mesurées à l'horizontal.

Légende:

- Périmètre du projet
- Limite des emplacements
- Voirie
- Chemin piétons
- Espace vert
- C Emplacement Camping-car
- M Emplacement Mobil'home
- Zone à défricher

COMMUNE DE MARZY

PA4

**Camping
"Les Berges de la Loire"
Plan de COMPOSITION**

Echelle : 1/500 - Format A2



SELARL Cabinet GIEN PINOT
Géomètres-Experts Associés
41, rue de Mulhouse - 21000 DIJON
contact@gp-geometres.com

D23.251M reproduction réservée

MEMORANDUM DES INTERVENTIONS

Date	Nature	Intervenant	Indice
08/11/2023		MX	